DÉLAI DE SAISIE DES VACCINS

$\mathbf{\Lambda}$			
2	•	2	

Il est recommandé de saisir les vaccins la journée même où ils ont été administrés.

Selon le règlement ministériel d'application de la Loi sur la santé publique, le délai maximal de saisie est de 2 jours ouvrables suivant l'administration du vaccin.

RECHERCHER UN USAGER DANS LE REGISTRE

- 1. Rechercher par le numéro d'assurance maladie (NAM).
- 2. Si c'est infructueux, tenter une recherche par **nom, prénom et date de naissance.**
 - S'il ne s'agit pas de la première dose, effectuer des recherches supplémentaires pour identifier le bon dossier usager et ajouter le vaccin dans le profil existant.
 - Au besoin, effectuer la recherche dans la version régulière SI-PMI *Panorama*.
- 3. Si aucun résultat ne s'affiche, créer alors un nouvel usager.
 - S'assurer de compléter tous les renseignements (incluant les noms des parents, adresse complète avec code postal).

 \mathbb{A}

Objectif : Éviter la création de doublons, ce qui est essentiel pour garantir le bon appariement des usagers avec la RAMQ.

La création de doublons peut rendre difficile l'obtention de la **preuve de vaccination électronique** pour la COVID-19.

La saisie de l'**adresse et** du **code postal** est importante, car ces informations sont utilisées pour produire les indicateurs de **couverture vaccinale** par région de résidence.

USAGERS APPARIÉS À LA RAMQ



Aucune modification n'est autorisée pour les usagers appariés.

* La coche « \checkmark » confirme l'appariement de l'usager.

Toute modification apportée aux renseignements des usagers appariés peut entrainer une perte de l'appariement à la RAMQ et des discordances avec d'autres systèmes d'information du réseau de la santé.



En cas d'information erronée ou manquante, l'usager **doit** mentionner l'erreur à la RAMQ **directement** et demander sa correction.

USAGERS SANS NAM ou NON APPARIÉS À LA RAMQ

- 1. Vérifier et/ou corriger le nom, prénom et date de naissance de l'usager.
- 2. Ajouter ou corriger les noms des parents.
- 3. Inscrire ou corriger l'adresse de résidence complète avec code postal.
- 4. Pour les usagers avec NAM mais non appariés, vérifier et/ou corriger le NAM.

 \wedge

Si ces étapes sont omises, les usagers ne seront pas en mesure
d'obtenir leur preuve de vaccination électronique pour la COVID-19.
La bonification/correction des données permettra de réussir un appariement à la RAMQ.

÷Ċ

Prévoir des étapes dans votre processus pour cette clientèle.

USAGERS EN DOUBLE DANS LE REGISTRE

Si, lors de la recherche de l'usager, on trouve plus d'un profil :

- 1. Noter les ID usagers qui correspondent au même usager.
- 2. Adresser une demande de fusion au Superutilisateur SI-PMI de votre établissement.
- 3. S'assurer d'inscrire le vaccin dans le profil le plus complet (ex. celui avec NAM et/ou apparié à la RAMQ) en attendant la fusion (si celle-ci ne peut pas être effectuée immédiatement).



Prévoir des étapes dans votre processus ou un canal de communication avec les superutilisateurs SI-PMI de votre établissement. Ces utilisateurs doivent avoir accès à la version régulière SI-PMI *Panorama* avec le rôle *IMM-Superutilisateur*.

Si ces étapes sont omises, les usagers ne seront pas en mesure d'obtenir une **preuve de vaccination électronique** pour la COVID-19 conforme.

NOM DE FAMILLE DE L'USAGÈRE

Pour éviter la création de doublons, inscrire le nom de jeune fille de l'usagère lorsque non apparié à la RAMQ.

Le nom de famille des usagères doit correspondre au nom de jeune fille tel qu'inscrit sur la carte d'assurance maladie de la RAMQ et qui est utilisé pour générer le NAM.

∕!∖

En règle générale, le nom marital est fourni sur la carte d'assurance maladie à titre d'information seulement et il n'est pas consigné dans les systèmes d'information du réseau de la santé. Il n'est pas autorisé d'ajouter le nom du conjoint dans SI-PMI.

CONTRIBUTEUR D'UN AUTRE ORDRE PROFESSIONNEL

Les professionnels habilités présents dans le registre sont les médecins, les infirmières, les sages-femmes, les inhalothérapeutes et les pharmaciens.

Les infirmières auxiliaires qui sont autorisées à contribuer à la vaccination sont également présentes dans le registre.

Les **contributeurs à la vaccination** appartenant à d'autres ordres professionnels ne sont **pas présents** dans le registre. Dans ce cas :

- Sélectionner « Contributeur à la vaccination » au champ « Vaccinateur ».
- Saisir le nom complet, titre d'emploi et numéro de permis du contributeur au champ « **Commentaires** ».

ANTÉCÉDENT DE LA MALADIE COVID-19 (TAAN PCR positif)

Les antécédents de la maladie COVID-19 ont été chargés dans SI-PMI à partir de la source autoritaire TSP (Trajectoires de santé publique). Néanmoins, à partir du 24 juillet 2022, il n'y a plus de déclaration systématique de chaque nouveau résultat de TAAN positif sauf ceux qui sont associés à des citoyens décédés.

Seuls les TAAN PCR positifs du Québec sont reconnus et seulement le premier épisode est présent dans SI-PMI.

La saisie manuelle des antécédents de la maladie COVID-19 n'est pas autorisée dans SI-PMI.

LIEU DE VACCINATION

- Le Lieu de vaccination (LDS) doit correspondre à l'installation où la vaccination <u>est réalisée</u> (ex. : CHSLD, RPA, hôpital, GMF, pharmacie, etc.).
- Pour les <u>exceptions</u> comme le domicile, milieu carcéral, se référer au <u>Tableau d'aide pour la sélection du lieu de vaccination (LDS)</u>.

S'assurer de valider la région (2 premiers chiffres du nom du LDS). Ex. : 03 CENTRE D'HEB. BELLERIVE



La saisie du **bon** lieu de vaccination (LDS) est importante, car il est utilisé pour produire les indicateurs de couverture vaccinale.



Astuce : Le « % » peut être utilisé pour faciliter la recherche des LDS.

VACCINS CONTRE LA COVID-19 ADMINISTRÉS HORS QUÉBEC

Pour saisir un vaccin contre la COVID-19 administré à l'extérieur du Québec :

- 1. Vérifier la recevabilité et la conformité de la preuve présentée par l'usager :
 - Doit être disponible et lisible.
 - Une pièce d'identité est présentée et conforme aux renseignements indiqués sur la preuve.
 - Contient la date et le lieu (minimalement le pays) de vaccination.
 - Le nom commercial du vaccin reçu doit être indiqué et correspond à l'un des vaccins approuvés dans le monde et disponibles dans SI-PMI.
- 2. Si conforme, saisir les vaccins selon les consignes dans l'Aide-mémoire « Enregistrer un vaccin contre la COVID-19 administré à l'extérieur du Québec » :
 - Saisir la *Date d'administration* réelle telle qu'indiquée sur la preuve et pas la date d'inscription dans SI-PMI.
 - Sélectionner « Inconnu » au champ Vaccinateur.
 - Sélectionner le *LDS PAYS* où le vaccin a été administré (Ex.: *PAYS États-Unis*) et pas le lieu d'inscription dans SI-PMI.
 - Inscrire les renseignements connus au champ *Commentaire* (Ex.: No de lot, lieu de vaccination, etc.)

Il est obligatoire d'indiquer un nom commercial.

Si cette information est omise, les usagers ne seront pas en mesure d'obtenir leur **preuve de vaccination électronique** pour la COVID-19 complète.

RAISONS D'ADMINISTRATION

Une raison d'administration est obligatoire pour les vaccins contre :

- la COVID-19
- l'Influenza
- le dcaT
- la variole simienne
- Se référer aux *Règles de saisie détaillées* disponibles dans le Guide de saisie *Immunisation*.

AIDE MÉMOIRE SI-PMI - RÈGLES DE SAISIE

/!\

Une seule raison d'administration peut être saisie par acte de vaccination parmi la liste suivante :

- 13 dcaT Femme enceinte 01 - COVID-19 - Résident en CHSLD 02 - COVID-19 - Résident en RPA (Coqueluche) 03 - COVID-19 - Femme enceinte 14 - dcaT - Autres raisons 04 - COVID-19 - Travailleur de la santé 15 - Variole simienne - préexposition -05 - COVID-19 - Maladie chronique Immunodéprimé 06 - COVID-19 - Autres raisons 16 - Variole simienne - préexposition -07 - Influenza - Résident en CHSLD Non immunodéprimé 17 - Variole simienne - POST-exposition -
- 08 Influenza Résident en RPA
- 09 Influenza Femme enceinte
- 10 Influenza Travailleur de la santé
- 11 Influenza Maladie chronique
- 12 Influenza Autres raisons

ALGORITHME POUR CHOISIR LA RAISON D'ADMINISTRATION COVID-19

Immunodéprimé

Non immunodéprimé

18 - Variole simienne - POST-exposition -



/!\

Pour les résidents en RI-RTF : si l'usager a une maladie chronique, utiliser la raison « 05 - COVID-19 - Maladie chronique ». Si aucune maladie chronique, utiliser la raison « 06 - COVID-19 - Autres raisons ».

ALGORITHME POUR CHOISIR LA RAISON D'ADMINISTRATION INFLUENZA



Pour les résidents en RI-RTF : si l'usager a une maladie chronique, utiliser la raison « 11 - Influenza - Maladie chronique ». Si aucune maladie chronique, utiliser la raison « 12 - Influenza - Autres raisons ».

AIDE MÉMOIRE SI-PMI - RÈGLES DE SAISIE

TABLEAU D'AIDE POUR LA SÉLECTION DU LIEU DE VACCINATION (LDS)

Public - CISSS / CIUSSS

Lieu de vaccination	Organisation à saisir dans SI-PMI	Lieu à saisir dans SI-PMI
Vaccination par le CISSS/CIUSSS dans les installations du CISSS/CIUSSS. Ex. : CLSC, hôpital	CISSS/CIUSSS Ex. : 03 CIUSSS DE LA CAPITALE	Installation où la vaccination est réalisée Ex. : 03 CLSC DE BAIE-ST-PAUL Ex. : 03 CENTRE D'HEB. BELLERIVE
Centre d'hébergement en soins de longue durée (CHSLD)	Public : CISSS/CIUSSS Ex. : 03 CIUSSS DE LA CAPITALE Privé : CHSLD Ex. : 06 CHÂTEAU SUR LE LAC	Installation où la vaccination est réalisée Ex. : 03 CENTRE D'HEB. BELLERIVE Ex. : 06 CHÂTEAU SUR LE LAC
Résidence Privée pour Aînés (RPA)	RPA Ex.: 03 RÉSIDENCE JAZZ STE- FOY	Installation où la vaccination est réalisée Ex.: 03 RÉSIDENCE JAZZ STE- FOY
Écoles primaires et secondaires (publiques ou privées)	CISSS/CIUSSS Ex. : 03 CIUSSS DE LA CAPITALE	École où la vaccination scolaire est réalisée Ex. : S 03 École de la Passerelle
Cégeps et universités	Cégep / Université si présent dans le registre, sinon saisir CISSS/CIUSSS Ex. : 03 Cégep / Université	Cégep / Université si présent dans le registre, sinon saisir l'installation à laquelle le vaccinateur est rattaché Ex. : 03 Cégep / Université
Ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF)	RI si disponible, sinon saisir CISSS/CIUSSS	Installation où la vaccination est réalisée si disponible, sinon saisir le LDS RI-RTF générique du territoire Ex. : 03 RI-RTF de la Capitale- Nationale
Domicile	CISSS/CIUSSS	Saisir le LDS SAD générique du territoire Ex. : 03 SAD de la Capitale- Nationale
Clinique de vaccination saisonnière	CISSS/CIUSSS	Installation à laquelle le
Autres lieux	Ex. : 03 CIUSSS DE LA CAPITALE	vaccinateur est rattache Ex. : 03 CLSC DE BAIE-ST-PAUL
Centres de la petite enfance (CPE)		
Milieu carcéral	Milieu carcéral si disponible, sinon saisir CISSS/CIUSSS	Milieu carcéral où la vaccination est réalisée si disponible, sinon saisir l'installation à laquelle le vaccinateur est rattaché.

Évènement d'envergure (Nécessitant une convergence de différentes ressources/organismes dans un évènement de sécurité civile (ex. : inondation, etc.))	Région Ex. : 03 RÉGION, Québec, Québec	Région où l'événement a eu lieu Ex. : 03 RÉGION, Québec, Québec
Vaccination contre la COVID-19 dans un établissement « non traditionnel »	CISSS/CIUSSS Ex. : 03 CIUSSS DE LA CAPITALE	Installation où la vaccination est réalisée De nouveaux LDS « non traditionnels » seront ajoutés au registre, au besoin.

Public - Hors CISSS / CIUSSS (établissements non fusionnés, ou non visés par la Loi)

Lieu de vaccination	Organisation à saisir	LDS à saisir
Vaccination dans un <u>établissement</u> non fusionné ou non visé par la Loi	Organisation Ex. : 06 CHU SAINTE-JUSTINE	Installation où la vaccination est réalisée
Ex.: Hôpital Sainte-Justine		Ex. : 06 CHU SAINTE-JUSTINE

Privé		
Lieu de vaccination	Organisation à saisir	LDS à saisir
Pharmacie, clinique voyage, GMF, santé au travail, bureau de santé	Installation où la vaccination est réalisée :	Installation où la vaccination est réalisée :
des cégeps, universités ou entreprises privées, RPA	Ex. : 03 GMF CITE VERTE Ex.: 03 RÉSIDENCE JAZZ STE-FOY	Ex. : 03 GMF CITE VERTE Ex.: 03 RÉSIDENCE JAZZ STE- FOY

Lieu de vaccination	Organisation à saisir	LDS à saisir
Hors Québec, Inconnu	Hors Québec, Inconnu	Hors Québec, Inconnu
Pays connu autre que le Canada	Tous les pays disponibles Ex. : PAYS États-Unis Ex. : PAYS Mexique	Tous les pays disponibles Ex. : PAYS États-Unis Ex. : PAYS Mexique

LIEU DE VACCINATION (LDS) NON PRÉSENT

Lieu de vaccination \Rightarrow Action à prendre

- CHSLD ou RPA absent ⇒ contacter le Centre de services de l'INSPQ.
- Établissement « non traditionnel » absent ⇒ contacter le Centre de services de l'INSPQ.
- Tout **autre lieu** de vaccination ⇒ saisir l'installation à laquelle le vaccinateur est rattaché.

SOUTIEN POUR DES QUESTIONS OU DIFFICULTÉS

Contactez le Centre de services de l'INSPQ :

- @ Par courriel : <u>soutien.sipmi@inspq.qc.ca</u>
- Par téléphone : Région de Quét

Région de Québec : 418 654-3020 Ailleurs au Québec : 1 844 654-3020 (sans frais)